



VOCATION : DÉPUTÉ Une entrevue avec M. Gordon Taylor



«J'ai continué à Ottawa ce que j'ai fait pendant quarante ans à l'Assemblée législative de l'Alberta, à savoir inviter les pages à manger au restaurant parlementaire ... deux par deux.» M. Gordon Taylor fut nommé Page honoraire en 1985 et reçut un chandail orné d'un écusson dessiné par Antonia de Sousa, page cette année-là.

M. Taylor, vous avez été élu à l'Assemblée législative de l'Alberta en 1940 et vous y avez siégé pendant près de quarante ans. Pourriez-vous nous décrire les années que vous y avez passées?

J'ai été simple député pendant les dix premières années; au cours de cette période, j'ai été whip du Parti et j'ai présidé deux ou trois comités, dont un sur la rémunération des salariés. Une fois la guerre déclarée, je me suis engagé dans l'aviation; j'ai donc servi dans l'aviation tout en continuant à exercer mes fonctions de député.

Cela n'a-t-il pas nui à votre rôle de député?

J'avais pris les dispositions nécessaires auprès de mes commettants pour m'absenter de la circonscription pendant la durée du conflit. De ce côté, aucune difficulté, ils m'ont assuré qu'ils se débrouilleraient sans moi. À l'époque, les gens étaient disposés à donner un coup de main à quiconque voulait faire sa part pour la cause des Alliés.

Je me suis donc engagé dans l'aviation et je suivais un cours de navigateur à Portage-la-Prairie lorsque vint le moment de la reprise parlementaire. Le commandant de la base m'a alors convoqué à son bureau pour me signifier que je devais rentrer chez moi. J'ai eu beau lui expliquer que j'avais pris des dispositions à cet effet auprès de mes commettants, rien n'y fit. Il me répondit : Je me fiche de ce que vos commettants pensent (il a utilisé des termes un peu plus crus), vous allez rentrer chez vous, et c'est un ordre. Je suis donc retourné à l'Assemblée pour la durée de la session — de fait, je n'ai pas manqué une seule session. Dès que les travaux de l'Assemblée devaient reprendre, l'ARC m'obligeait à rentrer chez moi.

Après avoir terminé le stage de formation à Portage-la-Prairie, j'ai été promu officier pilote. J'ai ensuite suivi des cours dans une école de commandos à Calgary avant d'être muté outre-mer. Le sort a voulu que je ne rate pas une seule session pendant les années où j'ai servi dans l'Aviation; lorsque les élections ont été

M. Gordon Taylor représente depuis 1940 des circonscriptions électorales rurales de l'Alberta aux paliers provincial et fédéral. Après avoir été whip du Parti créditiste à l'Assemblée législative de l'Alberta de 1943 à 1950, il est nommé ministre des Téléphones, poste qu'il conservera jusqu'en 1959. En 1951, il accepte également le portefeuille de la Voirie et des Transports, dont il s'occupera jusqu'en 1971. Élu pour la première fois à la Chambre des communes en septembre 1979, M. Taylor représente la circonscription de Bow River, dans le sud-est de l'Alberta. Dans cette entrevue accordée à Nancy Pawelek, M. Taylor évoque certains souvenirs de sa carrière politique et nous offre un aperçu historique et comparatif des divers parlements canadiens, tels qu'il a eu l'occasion de les connaître.

déclenchées, je me trouvais à l'école de commandos et j'ai été réélu pendant que j'étais dans l'aviation.

Est-ce que les sessions étaient plus courtes à l'époque?

Oui, beaucoup plus courtes. Du reste, elles sont encore relativement courtes, vous savez. À l'époque, elles duraient entre six et huit semaines. Avant de m'engager dans l'aviation, j'étais instituteur; je me faisais donc remplacer pendant les six ou huit semaines où j'étais absent. En ce temps-là, le traitement annuel d'un député était de 1 800 \$; il fallait par conséquent avoir une autre source de revenus, ce n'était pas suffisant pour vivre. De plus, nous n'avions pas de compte de dépenses; nous devions payer de notre poche les dépenses engagées à titre de député. J'ai donc conservé mon emploi d'instituteur. La plupart de mes collègues de l'Assemblée faisaient de même et continuaient à pratiquer le droit ou à s'occuper de leurs terres, selon le cas. C'était chose courante à l'époque.

Vous avez longtemps appartenu au Crédit social en Alberta. Pouvez-vous nous expliquer ce que représentait ce parti à cette époque?

Mon père était conservateur pendant les années de R. B. Bennett; sous le règne de William Aberhart, qui lui-même avait déjà été un fervent conservateur, le Parti créditiste était largement composé d'anciens conservateurs. Pendant de nombreuses années, plus précisément jusqu'à l'avènement de M. Lougheed, qui devait faire renaître le Parti conservateur, le Crédit social a dominé la scène politique en Alberta. Et plusieurs des membres actuels du Parti conservateur de l'Alberta sont d'anciens partisans créditistes.

Le Crédit social a été fondé pendant la Crise. M. Aberhart éprouvait beaucoup de compassion envers les pauvres, et l'idée lui est venue d'utiliser le crédit pour les aider. Il a donc commencé à prononcer des discours afin d'expliquer aux gens comment les banques pouvaient prêter treize fois la valeur de la masse monétaire qui se trouvait dans leurs coffres. Selon lui, l'élargissement du crédit, pourvu qu'il ne cause pas d'inflation, devait profiter à l'ensemble de la société et non pas seulement aux banquiers.

Cette théorie reçut un accueil favorable à une époque où l'on tentait par tous les moyens de sortir de la Crise. M. Aberhart avait aussi expliqué qu'en élargissant le crédit, il serait peut-être même possible de verser des dividendes, évalués à 25 \$ par mois (une somme coquette à l'époque), à la population, ce qui avait bien sûr retenu l'attention de tous. M. Aberhart avait cependant pris soin de bien préciser que le montant de ces dividendes serait éventuellement fonction de l'élargissement du crédit autorisé par le produit national. Lors du scrutin de 1935, le parti dirigé par M. Aberhart a remporté une victoire écrasante sur le gouvernement sortant, l'Union des agriculteurs de l'Alberta.

Une fois élu, M. Aberhart a tenté d'apporter des réformes en vue d'élargir le crédit, mais il s'est heurté à un obstacle de taille : le crédit relève du gouvernement fédéral. Après deux ou trois batailles devant les tribunaux, la cause a été portée devant le Comité judiciaire du Conseil privé, en Grande-Bretagne, qui à cette époque était la plus haute cour d'appel. Les Créditistes ont donc dû abandonner ce point de leur théorie, mais ils ont néanmoins continué à offrir un bon gouvernement, d'esprit nettement conservateur par ailleurs.

Comment compareriez-vous les deux premiers ministres créditistes, MM. Aberhart et Manning?

M. Aberhart était un homme imposant, tant sur le plan physique que sur le plan intellectuel. C'était aussi un homme de compassion et un chef exceptionnel. En tant qu'orateur, il n'avait pas son pareil. Il m'est arrivé à de nombreuses reprises de le voir à l'oeuvre : il pouvait faire rire aux éclats des foules de deux à cinq mille personnes et les amener au bord des larmes en l'espace de quelques minutes. C'était un conférencier et un orateur extrêmement doué, et aussi un bon chrétien qui s'efforçait toujours de donner l'exemple. Il n'avait rien d'autoritaire, mais les jeunes n'avaient qu'une seule ambition, celle de parvenir à l'imiter.

Ernest C. Manning était d'une toute autre trempe. C'était un penseur éclairé et un bon conférencier, mais il n'avait pas le talent d'orateur de M. Aberhart. On doit cependant lui reconnaître ses qualités d'administrateur. Pendant toutes les années où j'ai fait partie de son cabinet, il ne m'a convoqué à son bureau qu'une seule fois, lorsqu'un entrepreneur est venu lui réclamer des sommes supplémentaires pour l'enlèvement de roches lors de travaux de construction d'une route. Or, nous avions prévenu les soumissionnaires de la présence de roche le long du tracé, et la plupart d'entre eux en avaient tenu compte dans leurs calculs. Sauf notre homme. Comme sa soumission était la plus basse, le contrat lui avait été octroyé. C'est alors seulement qu'il a demandé plus d'argent.

J'ai refusé, car cela eût été malhonnête envers le deuxième plus bas soumissionnaire, qui autrement aurait fort bien pu obtenir le contrat. L'intéressé s'est donc tourné vers le Premier ministre, qui m'a convoqué car il s'agissait en l'occurrence d'un militant important du Parti. J'ai expliqué au Premier ministre pourquoi je ne pouvais donner suite à sa demande. Il m'a prié d'examiner de nouveau le dossier pour voir s'il n'y avait pas moyen d'aider notre homme s'en sortir. J'y ai travaillé jusqu'à trois heures du matin avant de parvenir à la conclusion qu'il était impossible, en toute justice, d'accorder un montant supplémentaire pour l'enlèvement des roches. C'eût été malhonnête à l'égard des autres soumissionnaires, et c'était là une chose que je n'aurais pas pu me pardonner. J'ai donc fait part de ma décision au Premier ministre. S'il avait insisté, j'aurais démissionné. Mais il n'en a rien été, car M. Manning a accepté ma décision.

Vous avez été ministre de la Voirie pendant vingt ans en Alberta. Croyez-vous que ce soit une bonne idée de conserver un portefeuille pendant aussi longtemps?

La chose présente beaucoup d'avantages, vous savez. Lorsque j'ai pris la direction du ministère, les routes étaient très mal pavées, c'est-à-dire qu'on se contentait d'étendre une couche d'asphalte sur la surface existante, quel que fût l'état de celle-ci. Bien sûr, ça ne durait jamais, et les routes se crevaient chaque printemps. J'ai donc élaboré un programme qui visait à refaire tout le réseau routier de la province et qui prévoyait la mise en place d'une couche de base et d'une couche de surface liées l'une à l'autre par un produit de scellage approprié. Je savais qu'il s'agissait d'une entreprise hardie et de longue haleine.

J'ai soumis mon projet au cabinet; mes collègues m'ont donné le feu vert à condition que j'obtienne l'appui de la population. Ils craignaient cependant qu'il fallût trop longtemps pour construire des routes jusque dans les régions de l'Est et du Nord de la province. Je leur ai répondu que je voulais néanmoins essayer, qu'il ne rimait à rien de construire des routes pour les réparer dès l'année suivante, et que ce n'était pas ainsi que nous pouvions espérer créer un réseau routier convenable. J'ai donc organisé une série de 15 ou 20 réunions dans toute la province, depuis la rivière La-Paix jusqu'à la frontière américaine. Les réunions attiraient toujours entre deux et trois cents personnes.

J'ai organisé des réunions dans les régions pour expliquer aux gens ce que nous étions en train de faire, pour éviter ainsi tout tollé de protestations ultérieur et pour accélérer le processus d'approbation. Si je ne réussissais pas à obtenir l'approbation de l'assistance, nous en restions là. Ma tactique consistait à décrire mes plans à l'assistance et à lui demander son appui; le programme a reçu un appui à peu près unanime dans toute la province. Les plaintes étaient partout les mêmes : Nous sommes fatigués de réparer les routes sitôt celles-ci construites. J'ai toujours pris soin d'expliquer aux gens qu'il serait plus long de construire les routes de cette façon, mais que nous étions déterminés à avancer aussi rapidement que possible et à bien faire notre travail.

Nous nous sommes donc attelés à la tâche. Comme il s'agissait d'un projet à long terme, il eût été malheureux qu'un autre prenne ma place au bout de cinq ans pour y mettre fin. Le destin

a voulu que j'aie vingt ans pour mener le programme à terme, et l'Alberta dispose aujourd'hui d'un réseau routier dont chacun peut s'enorgueillir. Lorsque M. Lougheed a pris le pouvoir en 1971, j'ai été très heureux de voir son gouvernement prendre la relève et poursuivre les travaux.

Je n'ai jamais eu d'entretien avec M. Manning au sujet de ma présence à la tête du ministère. Son principe était le suivant : si un ministre s'acquittait bien de son travail, il restait à son poste lorsqu'il était réélu. Il n'a donc jamais été question pour moi de passer à un autre ministère pendant ces quelques vingt ans.

Au fil des ans, un certain nombre de ministres ont bien sûr changé. Quelques-uns d'entre eux avaient l'habitude de passer à un ministère différent à la faveur de chaque élection. Le premier ministre les déplaçait à sa guise. Quant à moi, je n'ai pas bougé. De toutes les années que j'ai passées à l'Assemblée législative, celles dont je conserve le meilleur souvenir sont celles où j'ai été ministre de la Voirie, car nous avons réussi à construire un bon réseau routier.

À l'époque où vous faisiez partie du cabinet, vos bureaux n'étaient pas situés dans l'édifice de l'Assemblée législative. Pourquoi?

Lorsque j'ai été nommé ministre pour la première fois, mes bureaux étaient effectivement situés dans l'édifice de l'Assemblée législative. Par la suite, j'ai reçu le portefeuille de la Voirie; le ministère a pris suffisamment d'ampleur pour exiger ses propres locaux, qui ont été aménagés sur la partie est des terrains de l'Assemblée législative. Le Premier ministre estimait pour sa part que ma place était dans l'édifice de l'Assemblée législative, mais je lui ai expliqué qu'il était préférable que je suive le ministère. Je n'aurais qu'un saut à faire pour assister aux réunions du cabinet et le reste du temps, je serais entouré de mes fonctionnaires. Je me suis donc installé dans l'édifice de la Voirie et j'y suis demeuré jusqu'à la fin de mon mandat.

Comment vos collègues du cabinet ont-ils accueilli ce geste?

Je ne crois pas qu'ils aient fait de commentaires à ce sujet. À l'époque, plusieurs ministres n'avaient pas de bureaux dans l'édifice de l'Assemblée législative. Aujourd'hui, c'est différent; tous les ministres sans exception y sont logés. S'il n'en tenait qu'à moi, les ministres suivraient leur ministère respectif, étant donné que le cabinet ne se réunit qu'une fois ou deux par



William Aberhart prenant la parole lors d'une assemblée à St. George's Island Park (Calgary) en juillet 1937. (Archives publiques du Canada)

semaine. Sinon, vos sous-ministres et vos ingénieurs sont constamment à votre poursuite, ou vice-versa, ce qui fait perdre du temps à tout le monde.

Pourquoi avez-vous quitté le Crédit social?

À l'époque où j'étais ministre de la Voirie, j'ai tenté d'amener le gouvernement créditiste à mettre sur pied un réseau de distribution du gaz dans les régions rurales. La province était sillonnée par des pipelines acheminant du gaz vers les marchés d'exportation, mais nos propres agriculteurs ne pouvaient en bénéficier. Cette situation n'était pas sans causer de mécontentement. Puis, l'une des municipalités de ma circonscription a proposé de mettre sur pied une coopérative agricole de distribution du gaz. Des représentants de cette localité ont donc sollicité mon appui, et je les ai accompagnés devant le ministre responsable afin de plaider leur cause. Devant son refus, je lui ai demandé de soumettre le projet au cabinet. Or, le cabinet n'était pas davantage disposé à aller de l'avant. Ils ont répondu qu'on ne pouvait approvisionner en gaz toutes les fermes de la province, que c'était impossible. Je ne partageais pas cet avis.

Après la démission de M. Manning, Harry Strom lui a succédé comme premier ministre. M. Strom n'était pas plus favorable à notre projet, préférant se ranger à l'opinion du ministre responsable. Le sort a voulu qu'à l'issue des élections de 1971, nous nous soyons retrouvés dans l'opposition,

avec environ 25 membres. Notre caucus a décidé de s'opposer systématiquement à tout ce que faisait M. Lougheed. Or, mes commettants avaient réclamé certaines des mesures proposées par ce dernier; ils étaient par conséquent d'accord avec celles-ci. Par la suite, M. Lougheed a confié à un certain Roy Ferran la tâche de veiller à ce que les agriculteurs de la province soient approvisionnés en gaz. Il a fait exactement ce que j'avais proposé à mes collègues. Inutile de dire que le programme s'est avéré très populaire. Aujourd'hui, à peu près toutes les fermes albertaines sont approvisionnées en gaz. La tâche n'avait donc rien d'impossible.

Mais, les Créditistes voulaient s'opposer à cette mesure. Je leur ai rétorqué que, quant à moi, il n'en était pas question. Ils savaient très bien que j'étais en faveur de ce programme et que je leur avais demandé de l'adopter. Je leur ai clairement laissé entendre que je n'allais pas voter contre cette mesure et que je resterais inébranlable sur ce point. Les prises de bec se sont répétées. Par ailleurs, le Parti a commencé à pencher vers la gauche, et plusieurs députés appuyaient discrètement les Libéraux au fédéral. Comme je suis partisan de la libre entreprise, j'ai finalement pris la décision de quitter le caucus.

C'est alors que vous avez siégé comme indépendant?

Non, je suis demeuré dans l'opposition officielle, même si je n'appartenais plus au Parti pendant les deux ou trois

dernières années qui ont précédé le scrutin de 1975. Lorsque les élections ont été déclenchées, j'ai pris la décision de me présenter comme indépendant, favorable aux politiques de M. Lougheed. Le fait est, voyez-vous, que le PC avait déjà son propre candidat dans la région de Drumheller. Il travaillait depuis deux ou trois ans à s'attirer l'appui de la population, et je crois que c'eût été peu équitable que de tenter de l'évincer. C'eût aussi été manquer d'égards envers la population — les gens ont le droit de choisir — et c'est pourquoi je me suis présenté comme indépendant, favorable à M. Lougheed.

M. Lougheed s'est abstenu de venir dans la circonscription pendant la campagne, ce que son candidat n'a guère apprécié. Mais je ne lui ai jamais demandé de se tenir à distance. J'ai été réélu avec une imposante majorité. J'étais donc dans l'opposition en tant qu'indépendant favorable au gouvernement, situation pour le moins étrange. Il ne restait plus que quatre députés créditistes et un député NPD après le scrutin de 1975.

Ma qualité d'indépendant n'était pas sans embêter les députés de l'opposition : dès qu'ils se levaient pour critiquer les politiques du gouvernement, je me levais à mon tour — depuis les mêmes bancs — pour défendre la position du gouvernement lorsqu'elle me semblait fondée et pour montrer aux députés de l'opposition là où ils avaient tort.

Les choses ont continué ainsi jusqu'en 1979. J'avais convenu d'attendre jusqu'au tout dernier moment pour m'inscrire au Parti conservateur. On m'a demandé pourquoi je ne l'avais pas fait plus tôt. J'ai toujours répondu qu'ayant été élu comme indépendant, je ne m'estimais pas le droit, eu égard à mes électeurs, de changer de camp. Je prévoyais néanmoins adhérer au Parti conservateur le tout dernier jour de la session et me présenter sous la bannière de ce parti aux élections de 1979. Cet arrangement convenait également à M. Lougheed.

Vous envisagiez de vous présenter pour le Parti conservateur aux élections provinciales de 1979?

Oui, je comptais demeurer à l'Assemblée législative. Quelques mois avant la fin de la session cependant, j'ai été invité par l'association progressiste-conservatrice du comté de Bow River à tenter ma chance aux élections fédérales de 1979. Le tout s'est déroulé environ trois semaines avant l'assemblée des mises en candidature.

Ma première réaction a été de répondre que nous n'avions pas suffisamment de temps, qu'il n'était pas question d'être candidat pour la forme, et que si je me présentais, c'était uniquement pour gagner. L'association m'a assuré ne pas vouloir autre chose. J'ai eu beau lui faire valoir que nous n'avions pas suffisamment de temps, que la circonscription était trop vaste, rien n'y fit. Elle m'a finalement demandé de venir rencontrer ses membres le dimanche de Pâques pour en discuter. Je m'y suis donc rendu en compagnie de mon assistant; en chemin, nous avons étudié la question sous tous ses rapports et nous pensions tous deux que c'était peine perdue.

Une fois sur place, nous avons été surpris de voir que la pièce était pleine de gens, tous prêts à se mettre au travail. Après discussion, j'ai fini par me rendre à leurs arguments, mais à trois conditions : d'abord que je puisse annoncer moi-même la nouvelle à l'autre candidat, M. Stan Schumacher, qui était un vieil ami, pour ne pas qu'il l'apprenne par les journaux; puis, que tout se déroule conformément à la Constitution, au vu et au su de tous. Les organisateurs m'ont assuré que c'était exactement ce qu'ils désiraient. Nous nous sommes donc mis au travail; après m'être assuré la candidature, j'ai remporté le siège.

Comment s'est faite la transition du provincial au fédéral?

Eh bien, j'ai dû changer entièrement de tactique; comme député provincial, j'avais l'habitude d'organiser des réunions publiques avant et après chaque session — environ 25 réunions suffisaient pour faire le tour de la circonscription de Drumheller. Désormais, ma circonscription comptait près de 70 villes et villages; je ne pouvais donc plus tenir des réunions avec la même fréquence. J'ai donc décidé de modifier mes plans et de me rendre dans chaque région une ou deux fois par an pour rencontrer mes commettants. Ce fut tout un changement. Je préfère de loin l'ancienne méthode, c'est-à-dire les réunions publiques. Certes, nous en tenons encore à l'occasion, mais nous faisons surtout des tournées. Je fais annoncer, par exemple, que je me trouverai dans les rues d'une ville donnée entre 13 h et 14 h. Au début, je me contentais d'arpenter les rues de la ville. Par la suite, j'ai raffiné mes tactiques; désormais, je me tiens au bureau de poste pendant la moitié du temps, puis je fais la tournée des commerces. Je dialogue avec les gens, je prends connaissance de leur point de

vue, et cela m'aide à réfléchir sur mon rôle à la Chambre des communes.

Quel est l'effet de la discipline de parti sur un député qui cherche sincèrement à représenter les intérêts de sa circonscription ?

Aux dires de mon prédécesseur, le caucus fédéral était très autoritaire et ne vous donnait aucun choix quant à la démarche à suivre, ce qui n'était pas sans m'inquiéter.

En Alberta, nous veillions à ce que tout projet de loi, toute politique et tout principe soumis à l'Assemblée législative eût d'abord reçu l'assentiment du caucus ou du premier ministre. Nous attachions énormément d'importance à ce principe, car cela nous évitait beaucoup d'ennuis en chambre lors des débats, puisque nous avions déjà discuté de tous les aspects de la question et que nous nous étions entendus sur une position précise. Nous faisons de même à Ottawa; mais comme le caucus est beaucoup plus nombreux, on ne peut s'arrêter à tous les détails. Le caucus fédéral cherche surtout à parvenir à un consensus; dans de nombreux cas, il ne se préoccupe pas des principes sous-jacents des projets de loi. Je suppose que c'est essentiellement faute de temps. Lorsque j'étais ministre de la Voirie, il ne me serait jamais venu à l'idée de déposer un projet de loi en chambre avant de l'avoir soumis à l'approbation du caucus. Et si mes collègues n'étaient pas d'accord avec certaines mesures proposées, je les éliminais tout simplement.

J'avais l'espoir de procéder de la même façon à Ottawa. Dès la première réunion du caucus à laquelle j'ai assisté en 1979, M. Clark a indiqué qu'il s'attendait à ce que nous représentions, en notre qualité de députés, ceux qui nous avaient élus. C'était exactement ce que je voulais entendre; nous avions un endroit où exprimer nos vues.

J'ai toujours pris soin d'expliquer à mes commettants que si le gouvernement dont je fais partie perdait le pouvoir à la suite d'un vote de blâme, je continuerais de l'appuyer. En revanche, si mes commettants me demandaient de les représenter sur une question donnée, je m'en tiendrais strictement à leurs désirs. J'ai réglé certains points avec mes commettants, par exemple, la peine de mort et l'avortement. J'ai pensé que je devais leur faire connaître ma position là-dessus. J'ai bien précisé au cours de la campagne électorale que si j'étais élu, aucun d'entre eux ne pourrait exiger de moi que je me dise en faveur de l'avortement. Je n'aurais pu que leur

répondre : Impossible, le mandat qui m'a été confié m'empêche précisément de le faire.

Vous êtes-vous jamais trouvé seul face au caucus ?

Oui bien sûr. Par exemple, quand nous étions dans l'opposition, on a proposé une augmentation du traitement des députés. Le régime de pension proposé me semblait trop généreux, et j'ai voté contre. Trois ou quatre d'entre nous ont d'ailleurs fait de même. Certains se sont abstenus et d'autres ne se sont pas présentés au vote. Quant à moi, il me semble que mes commettants sont en droit de connaître ma position sur tout point précis. Je ne serais pas à la hauteur de la situation si j'avais peur de voter à la Chambre des communes.

Au sein du caucus, vous savez, nous avons notre franc-parler. Nous exprimons librement nos opinions, et chacun sait à quoi s'en tenir quant aux autres. Notre caucus est très démocratique. Notre chef actuel, M. Mulroney, partage également l'avis selon lequel «notre principale tâche consiste à représenter ceux qui nous ont élus». Je crois que c'est la bonne façon de voir les choses et que c'est ce qu'on entend par «démocratie».

Parlez-nous un peu de votre expérience comme député indépendant. Quelle est la différence entre le fait d'être indépendant et celui d'appartenir à un parti, quant à ce qu'il est possible d'accomplir ?

J'ai bien aimé siéger comme député indépendant en Alberta, car je faisais pratiquement partie de l'équipe du gouvernement. Dès que l'opposition faisait des siennes, mon rôle consistait à me lever depuis les mêmes bancs, en ma qualité de membre de l'opposition, pour démontrer jusqu'à quel point ses propos étaient futiles et dénués de bon sens. Mes collègues de l'opposition n'appréciaient pas beaucoup, mais ceux du gouvernement en étaient ravis.

À Ottawa, par contre, il me semble qu'un indépendant est une voix perdue dans le désert. Noyé dans une masse de 282 membres, il a peu de chances de se faire entendre; son rôle s'en trouve par conséquent fortement diminué, ce qui rend son travail très difficile et son existence très solitaire. Cela dit, un indépendant n'en demeure pas moins bien placé pour entrer en contact avec différents ministres et ministères afin de représenter les intérêts de ses commettants à cet égard. À la Chambre des communes,

cependant, où l'on élabore les politiques et où l'on adopte les projets de loi, son rôle est ingrat, c'est le moins qu'on puisse dire.

Vous avez fondé le camp Gordon il y a plus de 50 ans. Pouvez-vous nous dire quelques mots à ce sujet?

Dans ma jeunesse, je n'ai jamais eu le loisir de prendre des vacances. Nos passions nos étés à Red Deer River et dans les environs. En septembre, il m'arrivait de me sentir quelque peu isolé lorsque j'entendais mes copains raconter les voyages qu'ils avaient faits à San Francisco, Vancouver et Calgary. Quand je suis devenu instituteur, je me suis aperçu qu'il en était de même pour bon nombre de mes élèves.

Enfant, j'ai fait beaucoup de camping et j'y ai pris fortement goût. En 1931-1932, j'enseignais à l'école Church Hill; Earl Maynard, un compagnon de classe, qui est aujourd'hui le révérend Earl Maynard de l'église de Nazarene, enseignait à l'école voisine et il avait l'habitude de venir prendre le café le vendredi soir. Un jour, il a mentionné qu'aucun de ses élèves n'allait partir en vacances. Comme nous n'avions ni l'un ni l'autre l'habitude de prendre des



À gauche Gordon Taylor, Bill Ens et des garçons au Camp Gordon en 1940; à droite les moniteurs du Camp Gordon en 1979 (Bader Bros. Ltd. Canada)

vacances, l'un d'entre nous a proposé d'amener les enfants en camping.

C'était au début de la Crise, et l'argent était rare. Nous avons eu l'idée de créer un camp mixte, en logeant les garçons à une extrémité du terrain et les filles, à l'autre. D'anciennes camarades de l'école secondaire pourraient s'occuper de celles-ci. Chaque enfant apporterait son écot. Dans le cas de ceux dont les parents avaient un jardin, par exemple, il pourrait s'agir d'un sac de pommes de terre; s'ils avaient un poulailler, un coq ferait l'affaire; à défaut de mieux, un enfant pourrait toujours apporter une miche de pain. Pour tout dire, nous avons surtout mangé du coq.

Une dame a offert ses services pour la cuisine. Avec ce qui se trouvait dans le garde-manger, il nous semblait à peu près impossible de préparer des repas normaux. Mais c'était compter sans les talents de M^{me} Vogen. Elle a fait flèche de tout bois, et nous avons eu d'excellents repas pendant les cinq ou six jours que nous avons passés sous la tente.

Restait l'achat du sucre, du café et du cacao — denrées que les parents ne pouvaient fournir. Ce problème a été résolu le jour où l'un des agriculteurs les mieux nantis du district est venu me demander d'accepter à notre camp ses trois filles qui allaient à l'école à Calgary. Le seul ennui, c'est qu'elles allaient partir en vacances de toute façon. Comme vous le savez, la raison d'être du camp Gordon était de permettre aux enfants qui n'en avaient pas les moyens, de prendre des vacances. Je lui ai néanmoins répondu que je ne voyais pas d'inconvénient à ce qu'elles viennent au camp. Pour me remercier, il m'a offert 10 \$. Nous avons donc eu 10 \$ pour acheter les denrées que nous ne pouvions nous procurer autrement.

Nous avons procédé de cette façon pendant de nombreuses années. Le camp existe toujours, mais peu d'enfants apportent encore de la nourriture. Cette année, cependant, une maman avait écrit sur la formule de demande : Nous ne pouvons envoyer de l'argent, car nous sommes sur le bien-être. Je lui ai fait parvenir par retour du courrier une carte d'acceptation, en précisant que son petit garçon n'avait qu'à apporter une

boîte de sardines, un pain ou une boîte de fèves au lard; ainsi, on pourrait dire que chaque enfant avait apporté sa part.

Le camp a accueilli jusqu'à 170 enfants par année dans le passé. Aujourd'hui, il reçoit de 140 à 150 campeurs par année. Tous les moniteurs sont bénévoles. Personne n'est rémunéré — ni les cuistots qui travaillent comme des boeufs, ni les moniteurs qui sacrifient une semaine de leurs vacances, ni les camionneurs qui fournissent leur véhicule, en assurant les frais d'entretien et paient eux-mêmes le carburant qu'ils consomment. C'est donc devenu une importante entreprise communautaire.

Et d'où vient le nom?

En 1942, Charles Burnham, aujourd'hui échevin de la ville de Drumheller, s'est levé au cours d'une réunion pour déclarer, sans m'en avoir parlé : Je crois que le camp devrait porter un nom, et je propose de l'appeler camp Gordon. Après un moment de silence, les garçons se sont mis à applaudir, et le nom est resté. Je n'ai pas cherché à le baptiser, mais ce nom a collé et aujourd'hui tout le monde parle du camp Gordon. Pour marquer le 50^e anniversaire du camp, que nous célébrons cette année, la Chambre de commerce de Drumheller en a fait le thème du défilé du 1^{er} juillet. Pour leur part, les organisateurs du Stampede de Drumheller ont fait frapper l'une des faces de la pièce commémorative de l'événement à l'effigie du camp Gordon et ils ont invité les participants au Stampede à prendre part aux festivités du camp.

Le camp n'a jamais refusé un seul garçon. Les garçons de 9 à 16 ans sont admissibles. Nous avons accepté des filles jusqu'en 1940. Nous nous sommes alors aperçu des difficultés que l'organisation d'un camp mixte représentait, et pendant les deux années qui ont suivi, nous avons accueilli les garçons pendant une semaine, et les filles la semaine suivante. Après la guerre, je n'ai pas pu m'attacher le concours de monitrices, et nous avons dû abandonner le camp pour les filles. Le camp est donc exclusivement ouvert aux garçons depuis 1946.

Vous arrive-t-il encore de vous rendre au camp?

Je ne me contente pas de m'y rendre une fois par année. J'y vais pour y séjourner. J'estime que cela fait partie de mes responsabilités. Ce sont d'ailleurs mes seules vacances depuis de nombreuses années.

Vous ne vous êtes jamais marié. Croyez-vous que cela ait aidé ou nui à votre carrière politique?

J'ai failli vous répondre que je ne me suis jamais marié parce ce que je n'avais pas de voiture lorsque j'étais étudiant. J'avais bien une bicyclette, mais ce n'était pas un tandem. Je me serais probablement marié si la jeune femme à laquelle je me destinais n'avait pas perdu la vie dans un accident. Je n'aime pas les substituts. Je prends rarement de la tarte aux pommes au restaurant, car celles qu'on y sert sont loin d'avoir la qualité de celles que ma mère faisait, c'était une excellente cuisinière. Bref, voilà pourquoi je ne me suis jamais marié.

Je ne vois vraiment pas comment j'aurais pu effectuer le travail que j'ai abattu au fil des ans si je m'étais marié. C'eût été assez injuste pour une épouse, car à l'époque où j'étais ministre de la Voirie, je me levais à 7 heures du matin et je ne rentrais souvent que passé 11 heures le soir. Je faisais des journées de 14, 16 et 18 heures, même les fins de semaine. Je passais la moitié de mon temps sur la route afin de savoir exactement ce qui se passait, et le reste de mon temps dans mon bureau, sauf lorsque l'assemblée était en session. Encore aujourd'hui, je m'efforce de me rendre dans mon comté chaque fin de semaine, ce qui serait bien sûr plus difficile si j'étais marié. À la Chambre des communes, ma journée de travail commence à 8 heures, ou même avant, et se termine vers 11 heures du soir.

D'un autre côté, je suppose que la vie de célibataire n'est pas sans quelques inconvénients. Dans mon cas cependant, les avantages l'ont largement emporté, puisque j'ai pu aider de nombreuses familles qui, sait-on jamais, auraient pu être brisées n'eût été l'intervention d'une personne qui était en mesure de faire le geste approprié au bon moment.